

Dossier de presse  
Mai 2018



*Chêne liège corse levé  
Origine : Alta Rocca,  
forêt de Vignalella.*

## LA CORSE, TERRE DE PRODUCTION DU LIÈGE

# SILVACOOP RELANCE LA FILIÈRE DE LA RÉCOLTE DU LIÈGE CORSE

À l'aube de sa campagne de levée du liège corse qui se déroulera du 15 mai au 26 mai 2018, SILVACOOP la coopérative forestière de l'île, créée et gérée par des propriétaires forestiers corses, met à l'honneur son liège, un produit insulaire et sollicité par les industriels.

L'origine du liège corse, sa récolte certifiée PEFC pour sa chaîne de contrôle de la coopérative forestière (unique en France), et ses débouchés, font de ce produit un générateur d'économie pour l'île, pour sa filière forêt bois et pour les propriétaires forestiers privés corses.



# LA FILIÈRE DE RÉCOLTE DU LIÈGE RELANÇÉE, UNE SOURCE D'ÉCONOMIE POUR LA CORSE

## La forêt et le liège très présents en corse

Avec près de 480 000 hectares de forêts, la Corse est l'île la plus boisée de Méditerranée et la région la plus boisée de France (58% de taux de boisement). Pour autant, les forêts corses sont insuffisamment exploitées, notamment à cause des difficultés d'accès et du morcellement forestier.

En effet, plus de 400 000 hectares de forêts appartiennent à des propriétaires privés (soit 80 % des forêts corses) qui seuls et parfois isolés, ne peuvent valoriser leur patrimoine forestier.

C'est pourquoi, SILVACOOP, l'unique coopérative forestière de l'île accompagne les propriétaires privés pour gérer, exploiter et valoriser ces forêts.

Les 20% restants appartiennent aux Collectivité de Corse et aux communes.

80 % de la forêt privée corse est constituée de feuillus parmi lesquelles on retrouve le chêne vert, le châtaignier, le hêtre et le chêne liège. Les essences résineuses sont dominées par le pin laricio et le pin maritime.

Le volume de bois sur pied en Corse est estimé à environ 46 millions de mètres cubes.

Source : Inventaire Forestier National (IFN).

## Répartition de la ressource liège en Corse

Parmi les essences les plus représentées en Corse, on retrouve donc le chêne liège qui représente 46 500 hectares (26 500 ha de surface où le chêne liège est l'essence principale et 20 000 ha où le chêne liège est une essence accessoire). Majoritaire en Corse-du-Sud, le liège est surtout présent sur le littoral et jusqu'à 700 m d'altitude.

Le stock sur pied de liège est estimé à environ 90 000 tonnes et son accroissement naturel annuel à 7000 tonnes ce qui en fait une essence sous exploitée.

Sources IFN et ODARC.

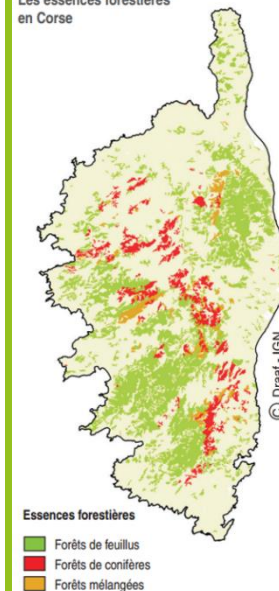
Les subéraies (forêts de chênes lièges - *a suarticcia*) sont très présentes en Corse grâce aux conditions climatiques et stationnelles de l'île très adaptées à cette essence et à des conditions d'exploitations favorables. Le chêne liège est en effet une essence qui aime la lumière, les hivers doux, et l'humidité de l'air. Il craint cependant le froid et refuse les sols calcaires et gorgés d'eau.

Le chêne liège est présent sur 46 500 hectares en Corse. 44 000 hectares appartiennent à des propriétaires privés contre 2 500 hectares seulement à des propriétaires publics. La Corse possède le plus de subéraies privées et le plus gros potentiel de récolte de toute la France.

Longtemps délaissée faute d'investissement, d'engagement d'acteurs économiques et forestiers et par manque de main d'œuvre qualifiée pour intervenir en subéraies, la filière du liège corse est pourtant historique, créatrice d'emplois et d'économie verte pour l'île.

**Dans cette volonté de recréer une dynamique de production de liège, SILVACOOP a relancé la filière de récolte du liège corse il y a 3 ans. Le 15 mai 2018, sa troisième campagne de levée de liège démarrera.**

Les essences forestières en Corse

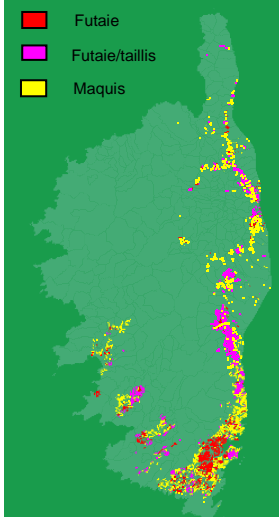


Essences forestières  
■ Forêts de feuillus  
■ Forêts de conifères  
■ Forêts mélangées

**80 %** de la forêt en Corse appartient à des propriétaires privés,  
**20 %** à des propriétaires publics.

Carte du liège en Corse

■ Futaie  
■ Futaie/taillis  
■ Maquis



**95 %** de la ressource liège appartient à des propriétaires privés,  
**5 %** à des propriétaires publics.

# MOBILISER LES SUBÉRAIES POUR PRODUIRE LE LIÈGE

## Comment est récolté le liège corse ?

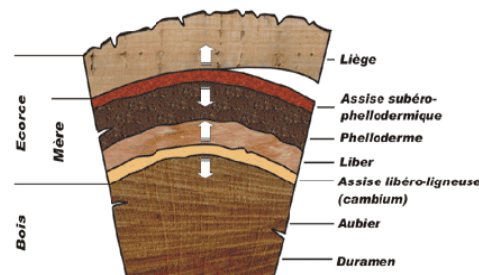
La matière est prélevée au niveau de l'écorce qui a cette structure particulière : le liège (d'où le nom d'écorçage dans certains pays comme l'Espagne). C'est la première couche du tronc de l'arbre.

L'exploitation de ce liège ne nécessite pas la coupe des arbres car le liège est « levé » ou « démasclé » depuis l'arbre sur pied. La première récolte est effectuée lorsque l'arbre est âgé d'une vingtaine d'années, c'est-à-dire lorsque le tronc de l'arbre a atteint une circonférence d'environ 70 cm.

Cette première récolte, appelée le « démasclage » permet de recueillir « le liège mâle » qui est utilisé par exemple dans la fabrication d'agglomérés (isolants). Ce liège mâle ne bénéficie pas d'une forte valorisation. Il est de couleur sombre (du marron au noir), d'une structure irrégulière et est difficile à travailler à cause de sa dureté. Mais ce démasclage est une étape indispensable pour produire du liège de meilleure qualité. Dans le langage forestier, cette étape est comparable à ce que l'on appelle « une première éclaircie ».

En effet, après le démasclage, un nouveau liège se constitue peu à peu. Il se régénère et devient moins dur et plus régulier. Il s'agit du liège de reproduction appelé « liège femelle ».

Schéma de structure du chêne liège.



**Plus le liège sera levé, plus l'arbre sera productif, plus le liège sera de qualité.**

Le liège femelle est levé quand son épaisseur atteint un seuil idéal, soit 3 cm. C'est un matériau de bien meilleure qualité. Il est alors levé pour la fabrication de produits qui imposent du liège de grande qualité.

Le liège se reconstitue et sa levée intervient ensuite tous les 9 à 12 ans (selon conditions stationnelles), durant la période qui se tient entre le 15 mai et le 15 août (période autorisée par PEFC pour la Corse).

**SILVACOOP réalisera sa 3<sup>ème</sup> campagne de levée de liège du 15 au 26 mai 2018**

## Les produits fabriqués à partir du liège corse

Dans les années 1960, l'industrie du liège a été très active et produisait à grande échelle des bouchons ou encore des parpaings avec granulés de liège (pour l'isolation). Au fil des années, la récolte du liège s'est estompée en Corse et son industrie s'est essouffée avant de disparaître.

Aujourd'hui avec la mise en œuvre effective et organisée de la récolte de liège par la coopérative SILVACOOP, le liège de Corse est de nouveau demandé par les industriels du Continent et du Portugal notamment. L'abondance de la ressource sur pied et les différentes qualités « standard » qu'il est possible de segmenter, permettent de répondre à des demandes variées, en proposant un produit garantissant parfaitement le respect du cahier des charges des clients. Par exemple : pour les fabricants de bouchons, il est indispensable d'avoir une matière première exempte de tout TCP (gout de bouchon possible dans le vin), c'est le cas du liège en Corse, qui, **protégé par son insularité**, n'a pas subi la propagation du champignon responsable de ce défaut majeur, à la différence d'autres régions subéricoles de l'arc méditerranéen.

Des produits traditionnels haut de gamme, tels que des bouchons monoblocs destinés aux vins exportés dans le monde entier, peuvent être fabriqués à partir des qualités supérieures de liège corse. Cette qualité *premium* ne représente que 10% du stock actuellement sur pied. Grâce aux opérations de levées régulières et compte tenu des conditions stationnelles optimales en Corse, cette proportion a vocation à augmenter amplement.

Le liège mâle, inutilisable pour les bouchons, non valorisé et sans débouché jusqu'à peu, est quant à lui porté par un nouveau marché : l'isolation dans la construction. Qu'il s'agisse de panneaux isolants (dont le groupe portugais AMORIM est le leader européen) ou de granulats adjuvés dans le processus d'isolation du sol, le liège mâle de Corse va trouver sa place dans les chaînes de fabrication et la prescription des maîtres d'œuvre.

Le liège femelle de qualité moindre (catégories 2, 3, voir 4) peut être réservé à la fabrication de bouchons agglomérés, de rondelles, etc. D'autres utilisations sont déjà effectives, avec des bouchons technologiques et innovants, fabriqués par DIAM à partir de liège surépais et de rebut, dans le cadre d'un partenariat des territoires entre DIAM et SILVACOOP (voir *infra*).

Bouchon de liège DIAM  
Fournisseur SILVACOOP



## Mobiliser la ressource en mobilisant les propriétaires privés

En France, le chêne liège se situe majoritairement dans les pays du pourtour méditerranéen. Il est présent en Aquitaine, dans les Pyrénées-Orientales, le Var et la Corse. La Corse bénéficie de la plus grande surface de chêne liège (juste devant le Var qui en possède 38 000 hectares). La forte majorité des subéraies corses est privée et divisée sur tout le littoral. On retrouve le chêne liège dans les subéraies pures ou mélangées ainsi que dans des maquis à chêne liège.

### LES TYPES DE SUBÉRAIES EN CORSE



Subéraie régulière



Subéraie irrégulière

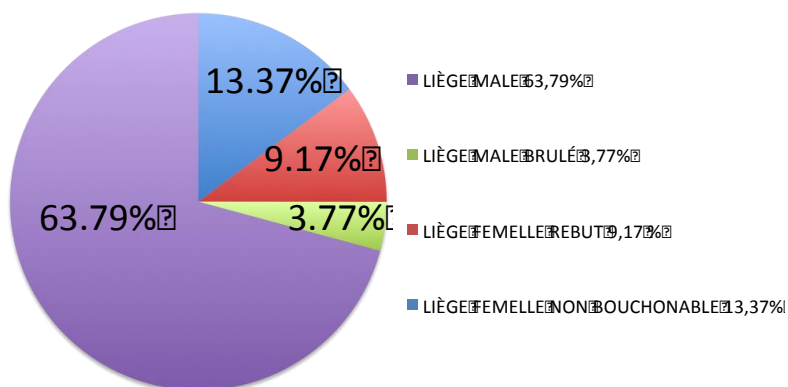


Maquis à chênes liège

Si la ressource est très présente en Corse, sa mobilisation est insuffisante. Depuis une trentaine d'années un déclin de la récolte de liège est constaté. Cela s'explique notamment par l'absence de solution apportée aux propriétaires privés et un abandon des forêts dans leur ensemble et des subéraies.

**Forte de ce constat, la coopérative forestière SILVACOOP a été créée en juin 2013 afin d'apporter des solutions adaptées à la gestion des forêts privées corses et à la remise en exploitation des subéraies.**

L'analyse du stock sur pied de liège recensée à près de 90 000 tonnes (10% de liège bouchonnable), permet de constater que la très grande majorité est constituée de liège mâle. Or, ce dernier devant impérativement faire l'objet d'un acte de sylviculture et être prélevé pour donner vie à du liège femelle qui sera utilisé pour des produits liège de qualité, il apparaît comme **indispensable de mobiliser les propriétaires privés, les regrouper et les aider dans la remise en production de leurs subéraies.** Sans cette action, c'est l'avenir des subéraies de qualité et le développement de la filière de récolte du liège qui sont menacés.



Répartition de la production de liège hors liège bouchonnable (soit 10%)

Le rôle de la coopérative forestière qui est de regrouper les propriétaires forestiers privés pour les accompagner dans la gestion et l'exploitation de leurs parcelles prend alors tout son sens.

C'est pourquoi, SILVACOOP remet en production les subéraies corses en déshérence *via* des actions de sylviculture. En effet, la première phase de récolte du liège mâle permet un entretien des forêts qui a un double effet positif : à la fois pour les propriétaires privés et leurs forêts qui sont redynamisées et revalorisées et à la fois pour la production de la matière liège.

**Cette relance de la récolte de liège permet en conséquence d'animer la filière, les propriétaires corses et le territoire, dans le but de promouvoir un produit insulaire d'exception.**

# LE LIÈGE CORSE : UN PRODUIT AVEC UNE SPÉCIFICITÉ INSULAIRE FORTE ET VERTUEUSE POUR L'ÉCONOMIE DE L'ÎLE

## Une spécificité insulaire très forte

Le liège est un matériau écologique et technique qui, en Corse, est produit de façon responsable. Mais au-delà de ces caractéristiques, c'est un produit à fort caractère patrimonial, **un produit spécifiquement corse**.

Cette spécificité insulaire se traduit d'abord par un climat très adapté à cette essence qui permet de faire pousser avec fierté la plus grande surface de subéraies de France. L'isolement du territoire autour de la mer Méditerranée permet aux subéraies de ne pas subir les contaminations de maladies et de champignons. Mais ce liège est surtout un produit qui présente un réel potentiel économique pour l'île et pour les corses. Par la diversité de ses débouchés, son stock d'arbres sur pied et le regroupement des propriétaires forestiers privés déjà enclenché par la coopérative forestière, le liège corse peut bénéficier largement des opportunités qu'offre l'île. La Corse présente donc de nombreux atouts pour développer plus largement les activités liées à cette filière liège : sylviculture, récolte, transformation, distribution, conception de produits finis, etc.



*Liège levé certifié PEFC, en attente d'être trié, 2017 bassin du Taravo.*

Cette spécificité insulaire n'est donc pas due uniquement à ce qu'offre la nature du territoire. La coopérative forestière contribue à valoriser un territoire : la Corse ; un produit : le liège, et par la même occasion les forêts et leur propriétaires privés.

La relation commerciale avec le Continent, l'Espagne, le Portugal, ou la Sardaigne offrent un potentiel de développement industriel important dans l'avenir pour les subéraies corses, car dans le bassin méditerranéen, la qualité du liège insulaire est très élevée.

## Une nouvelle économie inter-filière et inter-coopérative

La relance de la filière de récolte de liège par SILVACOOP se caractérise par la genèse d'une économie inter-filière. Avec la récolte du liège corse, c'est toute la filière du liège qui est valorisée. Les industriels à la recherche de liège répondant à leurs cahiers des charges peuvent ainsi s'approvisionner avec deux facteurs économiques clés : la proximité et la qualité. Ainsi, le producteur de bouchon de liège DIAM qui vend 1,5 milliard de bouchons chaque année, s'approvisionne désormais d'une matière première de qualité qui permet de concevoir des bouchons calibrés pour les très grands vins. En conséquence, c'est également la filière viticole qui bénéficie de cette récolte de liège corse puisque la capacité des lièges bouchonnables corses permet de conserver naturellement et avec un niveau d'exigence très élevé les arômes des grands crus.

Cette économie inter-filière est d'autant plus forte lorsqu'elle est conjuguée avec une économie inter-coopérative. C'est le cas avec les caves coopératives corses. Les coopératives corses ont mis en valeur un nouveau circuit économique entre la coopérative forestière et des coopératives viticoles de Corse du sud et de la plaine orientale qui achètent notamment des bouchons produits par DIAM et issus du liège corse. **C'est l'émergence d'un circuit économique vertueux et insulaire qui tend à se développer.**

### ZOOM SUR L'INDUSTRIEL DIAM

DIAM ne produit pas des bouchons classiques. Ce sont des bouchons innovants, brevetés, utilisant désormais le liège corse. Le procédé DIAMANT® est respectueux de l'environnement et utilise le CO<sub>2</sub> supercritique pour extraire du liège les composés responsables des déviations sensorielles dont le fameux goût de bouchon. Cette méthode permet de produire des bouchons en liège technologiques (comme les produits Diam, Mytik Diam et Altop) assurant une neutralité sensorielle incomparable et une parfaite homogénéité d'un bouchon à l'autre pour un vieillissement parfaitement maîtrisé des vins.

# L'OUTIL COOPÉRATIF : LA RÉPONSE POUR STRUCTURER ET INDUSTRIALISER LA FILIÈRE DE RÉCOLTE DU LIÈGE CORSE.

## Sortir d'une économie grise et valoriser une économie verte

La première conséquence de la structuration de la filière de récolte du liège en Corse se retrouve dans la remise en service d'une économie forestière. Il s'agit de transformer des coupes de bois et levées de liège dites « sauvages » c'est-à-dire non déclarées et illégales, en une activité économique et écologique aussi bien pour les propriétaires forestiers privés, que pour les acteurs économiques et pour l'île.

Sortir d'une économie « grise » par les actions de gestion et de sylviculture de la coopérative forestière permet tout simplement de produire une économie verte, valorisant au maximum la ressource locale et en sécurisant l'approvisionnement aussi bien pour les clients industriels que pour les propriétaires de cette ressource.

**Aujourd'hui en Corse, la coopérative est le seul moyen pour valoriser la parcelle forestière et la subéraie d'un propriétaire privé, pour commercialiser de façon légale et industrielle la matière première (bois ou liège).**

**L'économie « verte » dégagée par la relance de la récolte du liège a un impact sur la filière forêt-bois corse dans son ensemble. Cette filière possède un énorme potentiel écologique et économique. Largement sous exploitée actuellement, on estime qu'environ 2500 emplois seront créés dans les dix prochaines années avec l'augmentation de la mobilisation des forêts et des bois corses et la diversification des activités liées à cette filière.**

**A noter que la filière forêt-bois française totalise plus de 400 000 emplois, soit bien plus que la filière automobile. De quoi la considérer comme une réelle industrie.**

L'objectif de SILVACOOP ne réside pas uniquement dans le regroupement des propriétaires forestiers. La coopérative permet de travailler sur tous les segments de marché disponibles en Corse et sur le Continent pour proposer une véritable valorisation d'un produit, intégrant tous les éléments de la chaîne de valeur.

Par exemple, auparavant, les levées de liège illégales mélangeaient toutes les qualités de produits et se vendaient à l'étranger (en Sardaigne) ne valorisant ni le produit insulaire, ni le propriétaire de la ressource.



Livraison de liège femelle destinée à un industriel, 2016, plaine d'Aléria.

**Aujourd'hui SILVACOOP permet aux propriétaires privés d'exploiter le liège de leurs subéraies et d'offrir une valorisation plus large des produits qui en sont extraits. L'extension de cette valorisation est même à l'étude afin de pouvoir rémunérer les propriétaires forestiers privés sur des produits qui n'étaient pas valorisables jusqu'à présent, à partir notamment du trie du liège, des qualités, des produits non utilisés par les industriels. Le but, *in fine*, est de rémunérer justement le propriétaire et de l'inciter à poursuivre la gestion et l'exploitation de sa parcelle, de reboiser, etc.**

Confier la gestion de sa parcelle forestière à la coopérative permet d'assurer la bonne gestion de ses bois. La coopérative garantit de surcroît l'exploitation responsable et la commercialisation des bois du propriétaire adhérent. **Elle met en place avec les industriels du territoire et du Continent, des contrats d'approvisionnement garantissant au propriétaire privé d'être rémunéré avec un prix défini et sur lequel la coopérative s'engagera en toute transparence.**

## La coopérative : une solution moderne et efficace pour développer la filière forestière et de la récolte du liège corse

Une coopérative forestière n'est pas une entreprise ordinaire. Elle est basée sur la transparence, la proximité et la démocratie. SILVACOOP est une de ces entreprises, de type coopératif, cela signifie qu'elle est dirigée par un conseil d'administration constitué de propriétaires forestiers qui représentent l'ensemble des adhérents appelés coopérateurs. Il ne peut donc y avoir de travaux ou de décisions budgétaires majeures sans le *consortium* des adhérents. Lorsqu'un technicien intervient sur une parcelle forestière, il conseille et propose des solutions adaptées à l'adhérent et sa parcelle. L'objectif est de valoriser au mieux le domaine et cela ne se fait qu'avec l'accord du propriétaire. Aucune décision ne sera prise sans cet accord.

Le regroupement des propriétaires forestiers reste la ligne directrice de la coopérative. Elle accompagne et développe des chantiers sylvicoles mutualisant les ressources et permettant des interventions à moindre coût.

La coopérative forestière est donc un modèle économique moderne et très adapté aux forêts corses qui sont très largement morcelées : la surface forestière privée moyenne s'élevant à 0,5 hectare.

**Adapté à la forêt corse qui est privée à 80%, le modèle coopératif l'est d'autant plus pour les subéraies de l'île qui sont privées à 95%.**

En effet, les subéraies corses vieillissent fortement et nécessitent une rénovation importante allant jusqu'à la régénération pour valoriser le liège. Il est donc essentiel d'intervenir sur les parcelles privées afin de démascler les arbres, lever le liège, ou reboiser avec de jeunes chênes liège. Ces chantiers sylvicoles ne peuvent être réalisés au cas par cas et de manière ponctuelle. Il est impératif de mettre en œuvre une véritable sylviculture avec l'installation d'un cycle de rénovation des peuplements.



Levée de liège femelle, Alta Rocca, 2016.

La coopérative procède ainsi à des opérations de rénovation des subéraies. Il s'agit d'effectuer des travaux auprès des jeunes peuplements afin de faire du repérage et des tailles de formation. Elle lance les séries de démasclage et de levée des lièges surépais. Avant le lancement de la campagne de levée, la coopérative élimine les pousses concurrentes (maquis, chêne vert) et prépare les parcelles à la levée de liège.

En définitif, la coopérative procède à une **CAMPAGNE DE LEVÉE DE LIÈGE** : une programmation qui est établie sur une période de moins de deux semaines en générale et qui a pour but de lever tous les lièges matures et disponibles dans les subéraies.

La fonction première de la coopérative qui est de regrouper les ressources est donc fondamentale pour accomplir ces étapes préparatoires et pour récolter la matière première de façon industrielle, c'est-à-dire en grande quantité et de manière calibrée et classifiée par qualité. Cette opération de masse permettra en conséquence d'approvisionner, *via* une contractualisation, les industriels et transformateurs utilisant le liège.

**Aujourd'hui, SILVACOOP est le seul acteur économique structuré de l'île qui a la capacité de remettre en production les subéraies corses. De ce fait elle permet de transformer des propriétaires fonciers en producteurs.** Plus encore, c'est la seule coopérative française qui travaille la collecte du liège pour ses propriétaires forestiers adhérents qui bénéficient d'un interlocuteur dans la mise en œuvre de la gestion de leurs forêts (sylviculture, travaux, levée, commercialisation, etc.).

SILVACOOP réalise des coupes de bois, entretient des parcelles durablement et gère des patrimoines jusque-là délaissés, qui permettent à présent de dégager un revenu pour leurs propriétaires néo-producteurs.

# Une certification unique en France pour la récolte du liège

## « PEFC chaine de contrôle »

Silvacoop est engagée dans la gestion durable des forêts corses afin de produire du bois de manière responsable mais également de produire un liège certifié. C'est pourquoi la coopérative mène depuis 3 ans une action volontaire en direction des propriétaires de chêne liège à travers :

- La réalisation de documents de gestion durable ;
- L'organisation de campagnes de levée de liège à travers un contrat d'approvisionnement sur 3 ans pour du liège surépais, remettant en production les parcelles des propriétaires adhérents ;
- Des actions de communication autour de la filière liège ;
- La mise en place de la certification PEFC de la chaîne de contrôle pour la levée de liège.

N'ayant plus de main d'œuvre et de formation adaptée, et ne bénéficiant d'aucune certification sur le liège, la Corse ne pouvait développer la filière au niveau industriel. La coopérative a profité de cette relance pour assurer une main d'œuvre qualifiée et de par son rôle structurant, d'engager les propriétaires forestiers dans une démarche de certification pour la gestion durable des forêts avec PEFC.

**SILVACOOP est la première entreprise de France à être certifiée PEFC sur la levée de liège.**



A travers cette certification sur la levée de liège durable, unique en France, la coopérative répond à un besoin écologique mais également à une logique économique. Les forêts des propriétaires adhérents de la coopérative sont certifiées et les industriels réclament un produit naturel, renouvelable et respectant l'environnement. PEFC leur apporte ces conditions. En conséquence c'est toute la filière liège et plus largement la filière forêt-bois en Corse qui profite de cet engagement responsable initié et développé par SILVACOOP. La coopérative est fière de cette évolution et d'avoir été l'entreprise, corse de surcroît, qui a fait émerger et concrétiser cette prise de conscience.

*Logotype PEFC avec numéro de certification unique de SILVACOOP délivré par PEFC.*

La coopérative a fait certifier sa chaîne de contrôle PEFC pour le liège il y a un an. Depuis, elle honore ses engagements, contrôle ses chantiers et développe la certification. Elle effectue de la pédagogie auprès des propriétaires forestiers adhérents et les encourage à certifier leurs forêts.

Lors de la 1<sup>ère</sup> campagne de levée de liège certifiée PEFC, SILVACOOP a contrôlé les chantiers au sein des subéraies de ses adhérents en veillant à respecter le cahier des charges établi par PEFC et a assuré un trié des produits liège en toute transparence.

**Aujourd'hui, et aux prémices de sa 3<sup>ème</sup> campagne de levée de liège, la totalité des produits qui seront commercialisés par la coopérative seront certifiés PEFC. Cette production 100% certifiée est un réel avantage concurrentiel d'un point de vue économique et un engagement absolu et responsable pour la gestion durable des subéraies privées corses.**



*Récolte de liège femelle, plaine du Sartonais, 2016.*

Il reste des milliers de particuliers à convaincre, détenteurs de petites ou grandes parcelles afin de relancer les filières bois et liège en Corse. La certification PEFC est un gage de développement durable et d'une meilleure commercialisation des produits aux industriels. Pour en témoigner, en 2017, **la production de liège a atteint plusieurs centaines de quintaux grâce à l'adhésion d'une quarantaine de propriétaires sur l'année. De quoi inciter d'autres propriétaires privés corses à faire confiance à SILVACOOP et à la certification PEFC, pour la gestion et l'exploitation de leurs domaines forestiers de façon pérenne et efficace.**

# SILVACOOP LANCE SA 3<sup>ÈME</sup> CAMPAGNE DE LEVÉE DE LIÈGE

## Du 15 au 26 mai dans le bassin de production du Taravo

La coopérative forestière effectuera sa 3<sup>ème</sup> campagne de levée de liège dans le bassin production de liège de la région du Taravo. Les chantiers de cette campagne seront réalisés du 15 au 26 mai 2018.

Il s'agit de la 2<sup>ème</sup> campagne consécutive certifiée PEFC chaîne de contrôle pour la récolte de liège.

### Chiffres clés des campagnes SILVACOOP de levée de liège :

**2016 : 13 tonnes** de liège femelle levées ;

**2017 : 28 tonnes** de liège femelle levées ;

**2018 : 35 tonnes** de liège femelle seront levées ;

**2019 : 50 tonnes** de liège femelle sont estimées pour être levées.

\*\*\*\*\*

**SILVACOOP vous propose de visiter un chantier durant sa campagne de levée de liège entre le 15 et le 26 mai 2018 afin de réaliser en exclusivité un reportage « terrain » illustrant cette actualité en Corse.**

\*\*\*\*\*

## À PROPOS DE SILVACOOP

Créée en juin 2013, SILVACOOP est l'unique coopérative forestière corse. Sa mission première est de regrouper les propriétaires forestiers privés en Corse afin de gérer durablement leurs forêts.

Gérée par le Conseil d'administration composé exclusivement de propriétaires forestiers corses, la coopérative a ouvert son premier bureau à Vivario et ambitionne d'en ouvrir prochainement un deuxième dans le Taravo ou le Sartenais. Son agrément est délivré par le Haut Conseil de la Coopération Agricole (HCCA) pour intervenir sur toute l'île (Haute Corse et Corse du sud).

SILVACOOP rassemble aujourd'hui près d'une centaine d'adhérents et gère environ 2000 hectares de forêts corses. Ces deux dernières années elle a commercialisé plus de 6000 tonnes de produits ligneux (bois et liège). C'est la seule entreprise de toute la France à bénéficier de la certification PEFC chaîne de contrôle pour sa récolte de liège.

SILVACOOP intervient sur 4 axes de développement principaux :

- Mise en place de documents de gestion durable et de dessertes forestières,
- Développement de la filière de récolte de liège et de ses débouchés ;
- Exploitation de la filière châtaignier, vente de grumes bord de route ;
- Production de bois de chauffage et incitation à la production de bois énergie.

Présidente de la coopérative : Madame Marie de PERETTI della ROCCA ([mdeperettidellarocca@free.fr](mailto:mdeperettidellarocca@free.fr)).

Directeur de la coopérative et Gestionnaire Forestier Professionnel : Monsieur François MURACCIOLE ([francois.muracciole@silvacoop.corsica](mailto:francois.muracciole@silvacoop.corsica)).



**CONTACT PRESSE : Nicolas JOBIN - [nicolas.jobin@ucff.asso.fr](mailto:nicolas.jobin@ucff.asso.fr) - 05 40 12 08 88 - 06 88 75 97 39**

SILVACOOP - Casa di a Furesta, Piazza di diana 20219 VIVARIO - [info@silvacoop.corsica](mailto:info@silvacoop.corsica) - 06.18.58.06.54